

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 14

Artikel: Les cerises du Vallon de Gueuroz : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Laisse-là ton journal, il est tard, l'heure passe.
— Ce n'est pas si pressant, allons sur la terrasse!...

Puis vient le soir fatal, le lustre resplendit,
Des joyeux spectateurs le nombre s'agrandit ;
L'amateur inquiet jette, timide et pâle,
Par le trou de la toile, un regard dans la salle,
Et reculant soudain il s'ensuit au foyer
En fredonnant un air, feignant de s'égayer.
C'est dans ce moment-là que le foyer présente
Un coup d'œil ravissant, une scène charmante :
Ici, c'est un coiffeur, qui le rouge à la main,
Barbouille impunément les traits du genre humain ;
Là c'est un amateur qui tempête et murmure
En voyant son habit s'ouvrir à la couture.
Pour rafraîchir sa voix, le chanteur prend un œuf
Laissant un souvenir sur son gilet tout neuf ;
Enfin, vers son voisin, un autre tend la nuque
Et demande à grands cris qu'on fixe sa perruque...
Ce n'est que par trois coups frappés sur le plancher
Que de ce labyrinthe on peut les arracher.
Alors, tout ébourdi, l'acteur arrive en scène,
La salle l'éblouit, il respire avec peine,
Et faisant un effort, débute hardiment ;
Les premiers mots toujours coulent facilement ;
Mais bientôt embrouillée aux lueurs de la rampe,
Sans avertissement sa mémoire décampe ;
Et d'un œil suppliant il fait signe au souffleur
Ce sot qui trop souvent met le comble au malheur! ..

Mesdames et Messieurs, ce tableau me dispense
De demander pour nous une entière indulgence
Donnez aux amateurs des encouragements ;
Laissez-nous espérer vos applaudissements.

L. M.

Au moment où l'on s'adresse au public pour une vente en faveur de la *Colonie agricole et professionnelle de Serix*, près Oron, il est peut-être à propos de faire connaître celle-ci aux personnes qui ignorent encore son existence¹.

Cet établissement, ouvert le 16 novembre 1865, a été fondé en vue d'arracher à de funestes influences de jeunes garçons dont les dispositions vicieuses excitent de justes alarmes, et afin de les préparer à devenir des hommes utiles et, si possible, des chrétiens fidèles. Emus de compassion envers cette jeunesse égarée, des citoyens dévoués et généreux se sont réunis : ils ont adressé des appels au public, et, aidés par de nombreuses communes des cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud et du Jura bernois, ils ont pu acheter un domaine ainsi que le bétail nécessaire à son exploitation et fonder ainsi un établissement d'éducation agricole, dans lequel un certain nombre de ces jeunes gens reçoivent les soins paternels d'un directeur expérimenté et de sous-maîtres amis de cette œuvre. Placés sous l'influence de l'Évangile et sous la surveillance constante de leurs supérieurs, l'intelligence de ces enfants, leur caractère, leur santé et leurs forces se développent par les travaux de la campagne et des ateliers, par les diverses leçons dans les classes, par des récréations variées et par une nourriture convenable.

¹ Nous rappelons que cette vente est fixée à mercredi prochain, 7 mars, dans la grande salle du Casino, à Lausanne.

La colonie renferme déjà 54 élèves, et de nombreuses admissions sont sollicitées. Chacun des sous-maîtres réunit sous sa surveillance habituelle 10 à 12 enfants, qui forment une *famille* et occupent, avec lui, un bâtiment séparé, où ils reçoivent leurs repas, qui sont préparés en commun pour tous.

A l'époque des travaux agricoles, les jeunes garçons s'occupent aux ouvrages extérieurs ; dans les jours de pluie et en hiver, ce sont les leçons données par le directeur et les sous-maîtres qui utilisent le temps, comme aussi l'apprentissage des ouvrages nécessaires à l'agriculture, tels que ceux de vannerie, de charronnage, de forge, etc.

Vu la position de la plupart des élèves, on a dû fixer à un prix très bas leur pension et l'entretien complet, en sorte que l'établissement ne peut faire face à toutes ses dépenses qu'au moyen des dons de la bienfaisance. Les fonds qui avaient été recueillis ont été en grande partie absorbés par l'achat du domaine, par les diverses constructions indispensables et par les frais de premier établissement sur un domaine qui ne pourra que peu à peu donner des récoltes suffisantes aux besoins de la colonie

(*Démocratie suisse*).

Les cerises du Vallon de Gueuroz¹.

VII

Marc-Antoine s'y distingua ; son répertoire de proverbes et de sages dictions n'était en rien plus riche que sur le chapitre des jeunes gens qui veulent en remontrer aux vieux. Néanmoins Joseph persévéra. A supposer qu'il se trompât et qu'il n'y eût, en réalité, pour les flotteurs du Trient, aucun avantage à savoir nager ; il pourrait, en tout cas, en faire parade devant sa mère, et il espérait, par ce moyen, la rassurer grandement. En conséquence, dès le milieu de mai et pendant tout le mois de juin, il descendit chaque soir vers le torrent pour s'exercer dans une anse tranquille, spacieuse et peu profonde. Bientôt quelques-uns des râilleurs se laissèrent convertir, et vinrent, en dépit des apophthegmes de Marc-Antoine, se baigner avec Joseph. Quand la flottée dut commencer, deux ou trois savaient assez bien nager ; mais aucun n'y avait réussi autant que Joseph, le plus jeune, le plus souple, le plus adroit de beaucoup.

Cette mesure de précaution ne rassura pas Rose-Tonie autant qu'il l'avait espéré. Mais elle ne put obtenir de lui que de nouvelles promesses de prudence, et le serment de ne jamais se servir du grespil fatal. Ce fut un moment terrible pour la pauvre femme, lorsqu'elle vit Joseph quitter la maison, armé d'un grespil, que, malgré son aversion pour ces instruments de malheur, elle considéra vingt fois, afin d'être bien sûre que ce n'était pas le *mauvais*. C'était un lundi, avant l'aube. Quand elle eut donné à la vache les soins nécessaires, elle se rendit au pré, où un voisin fauchait pour elle, prit un râteau et essaya de travailler. Mais bientôt tous les fantômes de la peur et de l'amour inquiet vinrent l'assaillir, et songeant que jusqu'au samedi elle n'aurait point de nouvelles de Joseph, elle sentait qu'il lui était impossible d'attendre, et elle partit pour la Tête-Noire, sans rien dire à personne. Elle mit moins de temps à arriver qu'il n'en aurait fallu au plus vaillant marcheur ; puis, s'étant assurée du point où se trouvaient les ouvriers, elle descendit jusqu'au torrent par un dévaloir si affreux qu'elle fut morte de frayeur si elle y avait vu descendre Joseph. Mais elle était trop surexcitée pour prendre garde au danger. Le premier qui l'aperçut fut encore Marc-Antoine : il n'avait pas coutume d'être le second à découvrir ce qui se passait dans le voisinage. Sans faire un geste, sauf un hausse-

(1) Extrait de : *Les Alpes suisses*, par Eug. Rambert, 1 vol. in-42 ; prix : 3 fr. 50 cent., chez J. Chérubilie, librairie à Genève.

ment d'épaules imperceptible, et tournant à peine la tête, il l'indiqua de l'œil, plutôt qu'il ne la montra, à son voisin le plus rapproché, et grommela dans son patois quelques mots goguenards sur la *mère au nageur*. Il n'y mit pas précisément de malveillance ; mais les innovations n'étaient pas son fait ; il entendait que les choses marchassent comme elles avaient toujours marché, et depuis que Joseph, une jeune homme qui n'avait pas encore de barbe au menton, avait réussi à introduire parmi les flotteurs un usage nouveau, il n'en parlait plus que sur ce ton-là. Rose-Tonie était trop loin pour l'entendre ; mais leurs yeux s'étaient rencontrés, et elle s'arrêta brusquement. Cet homme lui causait une impression indéfinissable. Non-seulement il l'avait blessée par la dureté de ses réprimandes ; mais il lui faisait peur. Le mauvais génie de l'entonnoir, quand elle le voyait dans ses cauchemars, avait un regard tout semblable, un petit œil clair, pétillant, qui surveillait tout autour sans avoir l'air de regarder, et dont il n'y avait pas moyen de se cacher. Elle restait là, clouée sur place, et elle y serait restée longtemps si Joseph n'était pas accouru. Le flotteur en chef vint à eux. C'était une brave homme, et il eut pitié de Rose-Tonie ; il promit que Joseph serait toujours auprès de lui, qu'il le surveillerait comme son enfant. et ne l'emploierait jamais où il y aurait du péril. Puis, voyant les larmes de Rose-Tonie, qui disait qu'elle ne pouvait pas attendre jusqu'au samedi et qu'elle reviendrait tous les jours, il se laissa toucher tout de bon, et de lui-même il offrit à Joseph de quitter l'ouvrage chaque soir à cinq heures, pour ne le reprendre que le lendemain à six, ce qui lui permettrait d'aller coucher au vallon. A demi calmée, Rose-Tonie passa le reste de la journée dans la compagnie des flotteurs, mais en ayant soin de se tenir aussi loin que possible de Marc-Antoine. Elle voulait voir de ses yeux comment on s'y prenait ; surtout elle voulait emmener Joseph. Comme le Trent n'avait pas encore beaucoup grossi, et qu'au point où l'on travaillait, c'est-à-dire à la naissance des gorges, le lit en est moins encaissé, ce genre de travail ne lui parut pas aussi terrible qu'elle se l'était imaginé. Le soir, quand elle reprit le chemin du vallon de Gueuroz, elle était presque tranquille : il est vrai que Joseph la suivait.

Le mardi, elle fut sensiblement plus calme, et les voisins, que son absence de la veille avait fort alarmés, firent de leur mieux pour l'entretenir dans ces bonnes dispositions. Vers le soir pourtant, sept heures sonnées, et Joseph n'arrivant pas encore, elle retomba dans ses noires pensées. Elle partit de nouveau, mais à peine avait-elle cheminé jusqu'au premier détour du sentier que Joseph accourrait.

Pendant quinze jours, Joseph revint régulièrement un peu après le soleil couché, et repartit chaque matin avant quatre heures. Encore un jour, deux au plus, et toute la flottée serait au Rhône. Il eût été malade à la mort que Rose-Tonie n'eût pas prié avec plus d'ardeur pour hâter l'heure de sa guérison. Ce serait sa première et sa dernière flottée. Les affaires avaient un peu repris en Valais, et tout faisait espérer qu'il n'aurait plus besoin de descendre dans la gorge.

Mais c'est au port qu'échouent les navires. On n'avait plus qu'une petite journée de travail. Un tas de bois était pris entre deux rocs, un peu au-dessus du point où s'arrête aujourd'hui la galerie destinée aux touristes. Une matinée devait suffire pour le remettre à l'eau, et en disposant plus bas une file d'ouvriers, pour empêcher tout entassement nouveau, on devait avoir fini de bonne heure dans l'après-midi. Il fut décidé, d'un commun accord, qu'on ne dînerait qu'après la besogne terminée, et lorsqu'on aurait le cœur net. Ce dîner, comme il arrive parfois, après une flottée réussie, devait être une espèce de festival. Il est entendu que ce jour-là l'entrepreneur paie à boire et régale son monde : cela rentre dans les frais généraux. Or la flottée ayant été des plus fortes, puisqu'on avait, en quinze jours, lancé au Rhône plus de deux mille toises de bois, on pouvait espérer que le festival serait brillant. L'entrepreneur l'avait compris, et un jambon de taille, du pain blanc, du fromage gras, plusieurs barils de vin, de deux ou trois pots chacun, attendaient, cachés dans un trou de rocher, que les ouvriers vinssent leur faire honneur. Toutefois, la coutume exigeait que l'on commençât par la polenta, et que toutes ces richesses ne parussent qu'ensuite, comme un second repas tombé du ciel.

On se mit à l'œuvre de grand matin, et les plus paresseux se

montrèrent pleins de zèle et de bonne volonté. Sur les midi, ou un peu plus tard, le tas de bois que l'on dégagait, tirant à sa fin, le flotteur en chef songea à faire préparer la polenta, et comme le travail commençait à exiger quelque prudence, il se souvint de sa promesse à Rose-Tonie, et nomma Joseph cuisinier. Il pleuvait, de sorte que l'on choisit pour salle à manger une excavation profonde, dont le sol sablonneux s'élevait au-dessus de l'eau, et qui avait l'avantage d'être attenante à la cachette aux provisions. Il faisait froid pour la saison ; le courant d'air de la gorge était vif et pénétrant ; aussi Joseph alluma-t-il un grand feu, au moyen de quelques sapins rabougris qui végétaient contre les rochers, et la polenta se trouva bouillante, lorsque, le dernier tronc mis en route, les flotteurs vinrent s'établir autour du brasier et y former leur joyeux cercle.

Jamais repas ne fut plus animé. Au second service, tous les fronts se déridèrent, et les échos de cette sombre caverne retinrent de bruyants éclats de joie. L'Ancien fut admirable. Pauvre comme il l'était, il ne buvait en temps ordinaire ni vin ni liqueurs ; c'étaient ses grands jours. La perspective d'avoir à suivre encore le chemin de planches, était le moindre de ses soucis. Depuis plus de cinquante ans qu'il descendait dans la gorge, il n'avait jamais bronché ; quand la tête n'y était plus, les pieds se tiraient d'affaire par routine, et il prétendait que les ivrognes ne font de zig-zag que là où il y a de la place pour en faire. Chacun fit de son mieux pour l'exciter : on savait que quand il avait passé un certain nombre de verres, il devenait tout à fait bon enfant, et que c'étaient alors des récits sans fin, de longues histoires du temps passé, et des merveilleuses flottées d'autrefois. A vrai dire, on les avait entendues cent fois ; mais c'étaient les histoires de circonstance, et on les redemandait toujours : d'ailleurs, à la montagne, les esprits sont naïfs ; on n'y a pas, comme à la plaine, un éternel besoin de changement, et les histoires y mettent du temps à s'user.

(La suite au prochain numéro).

Le vinaigre des quatre voleurs.

Nos lecteurs ont tous entendu parler du fameux *vinaigre des quatre voleurs*, et peut-être se sont-ils souvent demandé quelle pouvait être l'origine de cette appellation bizarre.

Voici la légende qu'on raconte à ce sujet :

En 1720, au plus fort de la peste de Marseille, quatre hommes se faisaient remarquer par leur dévouement et leur courage ; ils semblaient vouloir lutter d'héroïsme avec Monseigneur de Belzunce. Seulement, tandis que le saint prélat arrivait invariablement chez les malades les poches pleines et s'en retournait les poches vides, ses quatre émules, au contraire, arrivaient les poches vides et s'en retournaient les poches pleines. D'où venait cette différence ? Il ne fallut pas grands frais d'imagination pour en deviner la cause : c'étaient des voleurs ! On instruisit leur procès, et comme les circonstances atténuantes n'étaient pas encore inventées en ces temps primitifs, ils furent condamnés à être pendus. Trois déjà avaient subi leur peine, et le quatrième allait avoir son tour, lorsqu'on lui accorda un sursis sur sa demande de faire une communication importante. Il déclara que s'ils avaient pu braver impunément la contagion, c'était grâce à un certain préservatif qu'il ferait connaître à la condition qu'on lui garantirait la vie sauve. Cette condition acceptée, il indiqua la recette de ce vinaigre qui, aujourd'hui encore, s'appelle *vinaigre des quatre voleurs*, en souvenir des honnêtes industriels qui l'ont inventé.

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.